



Si Pavie m'était conté

Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

En cette nouvelle rentrée, il est utile de rappeler que notre médiathèque est ré-ouverte pour une nouvelle saison. Elle s'adresse aux enfants et aux familles, aux petits et aux grands, aux jeunes et aux plus âgés, aux lecteurs et aux amateurs de musique ou de films.

La médiathèque est installée à l'étage du très bel ensemble dénommé « maison de la culture ». Cet ancien couvent des Carmes est attesté dès 1308, 27 ans après la fondation de la bastide de Pavie, en 1281, par Bernard IV d'Astarac et le prieur de l'abbaye de Berdoues, Hugues de Cadieux.

Notre commune conçoit la culture comme un éveilleur de conscience, l'ouverture vers d'autres réalités ou d'autres horizons, vers la réflexion, l'imagination ou vers l'inconnu. Vers la rencontre et le partage aussi, au travers des animations proposées tout au long de l'année.



N'hésitez pas à passer les portes de la médiathèque : le seul risque que vous encourrez, c'est d'avoir envie d'y revenir !

Bon début d'automne et à tous, bien cordialement.

Jean-Michel BLAY

La rentrée à l'école de musique de Pavie

Quelques questions à David SANTALUCIA, directeur de l'école de musique



David Santalucia, tout à droite sur la photo.

David, de quand date votre goût pour la musique, depuis quand êtes-vous musicien ? Issu d'une famille de musiciens amateurs, j'ai baigné dans une ambiance musicale et de scène dès mon enfance. Mon père (musicien autodidacte) m'a inscrit à mon premier cours de musique vers 7-8 ans. Et je dirige l'école de musique de Pavie depuis septembre 2003.

Qu'est-ce qui fait la spécificité de cette école ? Tout d'abord, elle a pour objectif de rendre la musique accessible à tous, quels que soient l'âge et le niveau. De plus, nous proposons dès la première année de formation musicale une initiation à tous les instruments enseignés dans notre structure. Enfin, grâce à nos diverses formations, nos apprentis musiciens peuvent rapidement pratiquer la musique d'ensemble.

Au-delà de l'école de musique, pouvez-vous nous parler des formations musicales que vous dirigez à Pavie ? Tout d'abord, l'En-

semble de Trombones se réunit 2 fois par trimestre avec tous les élèves de la classe. L'Ensemble Orchestral Pavien (accessible dès la 3e année) est constitué d'une trentaine de musiciens, qui répètent 1 fois par semaine un programme éclectique, afin de ravir notre public fidèle, présent à tous nos concerts. Et l'Ensemble Jazz (Pavie Jazz Combo), composé de 15 musiciens passionnés de swing et de groove, travaille aussi 1 fois par semaine autour de standards arrangés pour cette formation.

En dehors de Pavie, participez-vous à d'autres projets musicaux ? J'enseigne au collège de Marciac, dans l'Atelier d'Initiation à la Musique de Jazz (AIMJ) qui a pour vocation première d'intervenir dans le processus d'élaboration de la personnalité de l'enfant, où la pratique instrumentale est prioritaire.

facebook.com/edmpavie

Urbanisme : volet logement



Notre commune compte 1210 logements (chiffre du recensement), mais notre population n'augmente que faiblement du fait du phénomène général de vieillissement.

La fermeture, à la rentrée de cette année scolaire 2019-2020, d'un poste d'enseignant à l'école maternelle doit nous faire prendre conscience de la nécessaire ouverture de notre commune aux jeunes couples ou aux familles, afin de maintenir ce potentiel éducatif comme un service essentiel à la population.

La mise en application du Plan Local d'Urbanisme (PLU) permet d'ouvrir une première perspective avec l'aménagement d'un lotissement municipal sur le quartier sud de Boy, dénommé « lotissement du Belvédère » du fait de la vue sur les Pyrénées. Il s'agit de 29 parcelles qui seront aménagées en 2 tranches à partir du printemps prochain. La commercialisation sera engagée dès que le permis d'aménager sera accepté.

La seconde perspective concerne la construction de logements locatifs sociaux sur un terrain de la Communauté d'Agglomération, que celle-ci a cédé à l'Office public de l'habitat, près de la Chapelle du Cédon, quartier de Fleurian. Cet ensemble s'intégrera à l'architecture qualitative du quartier et devrait compter un peu plus de 20 logements. Ces perspectives, ajoutées à la rotation naturelle des logements sur Pavie, doivent concourir au maintien d'un niveau de population confirmant la commune dans sa vocation de pôle de services diversifiés au bénéfice de ses habitants.

Octobre rose :

à Pavie aussi, pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

Depuis 25 ans, le mois d'octobre est choisi pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein. Rappelons qu'une femme sur 8 risque de développer un cancer du sein. La ligue contre le cancer était présente sur le marché de Pavie ce mercredi 9 octobre dans le cadre de la campagne nationale.



Les adjointes au maire de Villanueva de Gallego, le maire de Pavie, et les président et présidente des associations de jumelage.

Jumelage Pavie-Villanueva

Un très beau week-end franco-espagnol

Du 27 au 29 septembre, nos amis espagnols de la ville jumelle Villanueva de Gallego, près de Saragosse, sont venus nous rendre visite. Les cyclistes sont arrivés d'Espagne accompagnés par leurs amis français, également à vélo, vendredi 27 en fin de journée. Le reste du groupe les a rejoints en autocar dans la soirée.

Un beau programme organisé par la Présidente de l'association pavienne, Denise Castagnos, et son équipe a conduit les amis espagnols et leurs homologues français à Bassoues, pour une visite de la ville, suivie d'un repas en ferme-auberge.

Le lendemain, un concert du Pavie Jazz Combo a ravi tous les spectateurs, avant le départ pour l'Aragon dans l'après-midi. L'an prochain, le 20e anniversaire du jumelage se fêtera en Espagne, puis en 2021 à Pavie.

Ce week-end a une nouvelle fois été l'occasion de partager un agréable moment entre citoyens et amis des deux pays.

Agenda

Samedi 19 et dimanche 20/10 : Théâtre « Trois Feydeau bien frappés ! », salle des fêtes, 21 h et 16 h.

Mercredi 30/10 : Fêtes de la citrouille, sur le marché.

Mardi 05/11 : Café-papote autour de l'allaitement maternel, de 16 h à 18 h, à la Médiathèque.

Vendredi 08/11 : Loto du jumelage, salle polyvalente, 21 h

Samedi 23/11 : Soirée ciné avec la diffusion du film « Les vieux fourneaux », salle Bernard IV, à 20h30.

Mardi 26/11 : Projection-débat « Faut-il arrêter de manger les animaux ? », salle de la Chapelle, Lycée Beaulieu, en clôture du festival AlimentTerre.



Tribune libre des groupes représentés au Conseil municipal

Groupe « ensemble pour Pavie »

La fête des associations du 7 septembre dernier a démontré une fois de plus la vitalité de la vie associative à PAVIE.

Le choix de la municipalité de soutenir les associations tient d'abord dans l'organisation de cette journée annuelle destinée à mieux les faire connaître à toute la population. L'appui aux associations a ensuite été renforcé cette année sur le budget et au travers des différentes aides mises à disposition (services, locaux, rénovation de la cuisine de la salle polyvalente...). Les différents aménagements municipaux en cours permettront d'ouvrir des espaces nouveaux et faciliter ainsi la vie et les initiatives des associations.

Réservoirs d'idées et de créativité, l'animation de la vie locale doit beaucoup à l'action associative, au travers des différentes manifestations, journées, foires ou festivals, de plus en plus nombreux au fil des ans. Notre reconnaissance s'adresse aux bénévoles et aux dirigeants pour leur engagement et leur sens de l'intérêt collectif.

La qualité de l'action associative contribue très largement au bien vivre à PAVIE, qui fait la réputation méritée de notre cité. Que toutes et tous, responsables et bénévoles, soient chaleureusement remerciés pour leur action et leurs initiatives tout au long de l'année sur la commune.

Groupe « Pavie autrement »

Question de pouvoir.

Quand on détient l'information, on détient le pouvoir. Clairement, c'est le groupe majoritaire qui détient les deux.

Exemples : La mairie a été informée de tirs de mines sur le site d'enfouissement du Mouréous qui ont commencé le 05/09/2019 mais elle n'a pas jugé opportun d'en informer ses concitoyens dans des délais raisonnables au moins via le site de la mairie. Une réunion aura lieu en la salle Gascogne le 09/10 à 16 h 30 (possiblement après la fin des tirs selon nos informations) (et après la parution sans doute de ce bulletin).

Tous les mois des décisions impactant Pavie se prennent au Grand Auch Cœur de Gascogne. Cependant, il est bien rare que le conseil municipal et les Paviens en soient informés. En tous cas, toujours a posteriori, le conseil municipal étant trop peu sollicité avant. Nous avons demandé à rester présents au sein du conseil GACG au titre de la représentation de toutes les sensibilités (pour mémoire nous représentons 44 % des Paviens), ce qui nous a été refusé, aujourd'hui on mesure que toutes les voix ne sont pas entendues.

Dans moins de six mois les élections municipales auront lieu. Il nous tarde de lire ce qui paraîtra dans ce bulletin, sachant que la municipalité en place ne peut déjà plus communiquer comme avant. « aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin » (code électoral (article L52-1)). Rester neutre depuis le 01 septembre devient donc une gageure.